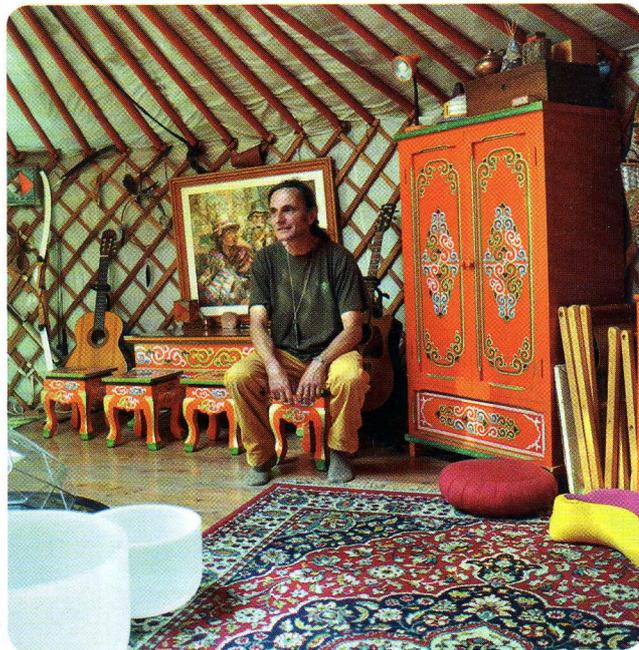


## LES HABITATS INSOLITES DE BELLECOMBE

### Une mission d'accueil pour sensibiliser à l'écologie.

Ancien chauffeur de Pierre Rabhi, Michel Marchand s'imprègne de la vision de celui-ci et fonde sa propre oasis – l'une des premières dans la lignée du manifeste des Oasis en tous lieux – entre garrigue et montagnes, dans la Drôme. Objectif : développer des activités écologiques et économiques, dont l'accueil en habitat insolite et le maraîchage. Aujourd'hui, Michel, Corine Tournier sa compagne, et Jean-Marc Bonnard, un jeune agriculteur installé depuis deux ans, vivent sur les lieux, accompagnés sporadiquement de woofers et de stagiaires en formation d'écotourisme. Sur ce terrain sauvage, trois yourtes, une roulotte, un tipi et une magnifique cabane dans les arbres accueillent les hôtes, et, depuis peu, une grande yourte de 50 m<sup>2</sup> permet l'organisation de stages résidentiels. Les grands principes écologiques sont présents depuis le départ, mais la vertu principale du lieu est de sensibiliser à l'écologie des vacanciers qui vivent parfois pour la première fois ce type d'expérience. Plus de douze mille visiteurs ont ainsi pu être accueillis en dix ans ! D'autres projets sont en cours, comme celui de Corine d'ouvrir une table d'hôtes ; une autre forme de sensibilisation par l'assiette et la santé !



## L'ÉCOHAMEAU DU CLAUX VALORISE LES ESPACES COMMUNS

### Un groupe renforcé par l'autoconstruction.

À proximité de l'A75, à mi-distance de Montpellier et de Béziers, Olmet-et-Villecun a souhaité prendre son urbanisation en main plutôt que de subir la pression foncière. Il y a sept ans, la commune a choisi d'impulser et d'encourager un projet d'écohameau là où d'autres auraient laissé pousser un énième lotissement. En 2013, après s'être cherché au fil des réunions publiques, le groupe s'est stabilisé à dix foyers de tous âges, sous forme associative. Pensé comme un véritable hameau avec une place et une maison commune, l'ensemble, composé de quinze lots dont dix habitations, prévoit de minimiser les parties privatives en limitant les parcelles individuelles à 300 m<sup>2</sup>. Sur tous

les plans – urbanisme, architecture bioclimatique, écologie, non-spéculation, solidarité... –, ce vaste projet affiche de belles ambitions qui commencent à prendre corps depuis qu'il est passé en phase chantier. En assumant eux-mêmes la viabilisation du terrain, puis la réalisation et la pose de la charpente de la maison commune, les membres du groupe constatent l'apparition d'une nouvelle dynamique et de liens encore plus forts.